

GC 12 2019.RRGR.43

Propositions d'amendement

Version 1

Le 29.05.2019 / CDA

Déclaration du Grand Conseil sur la politique climatique

Auteur-e-s	Proposition	+ ++	- --
UDC (Bichsel)	Compléter le préambule : La déclaration du Grand Conseil ci-après donne une direction. Elle n'anticipe en rien sur les décisions du canton dans les divers domaines politiques. Les compétences du gouvernement et du parlement ainsi que les droits politiques restent intacts.		-
PS-JS-PSA (Stampfli)	Clore le préambule ainsi : Par conséquent, le Grand Conseil déclare l'état d'urgence climatique.		-
UDC (Guggisberg)	Compléter le chiffre 6 : <u>à acheter en Suisse, à consommer des produits suisses et, dans la mesure du possible, à prendre en compte les soumissionnaires régionaux.</u>		-

Les Verts (Vanoni)	Ajout d'un nouveau chiffre 7: Afin de donner un poids particulier à cette Déclaration et d'insister sur son caractère urgent, le Grand Conseil déclare l'état d'urgence dit climatique – en réponse à l'appel lancé par le mouvement de grève pour le climat et comme l'ont fait différents cantons et communes.		-
UDC (Knutti)	Ajout d'un nouveau chiffre 8 : Le Grand Conseil reconnaît que la liberté de régulation de l'immigration conformément à la Constitution fédérale contribue à l'utilisation durable et économe de nos ressources naturelles.		-
UDC (Freudiger)	Ajout d'un nouveau chiffre 9: Le Grand Conseil voit dans la transformation et l'extension modérée des constructions existantes une opportunité d'utiliser le sol de manière durable et économe.		-
UDC (Krähenbühl)	Ajout d'un nouveau chiffre 10 : Le Grand Conseil lance des mesures destinées à éliminer les obstacles juridiques et de régulation à l'encouragement des énergies renouvelables, en particulier en ce qui concerne la construction d'installations de production d'énergie hydraulique, éolienne et solaire.		-